



La revalorisation salariale des agents de sécurité privée est une nécessité pour réussir les JO 2024 !

Ces derniers mois, le sujet de la sécurité privé est régulièrement mis en avant comme une condition nécessaire à la réussite de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Que ce soit la Cour des comptes qui estime qu'il y a « un déficit structurel d'attractivité des activités privées de sécurité dans un contexte de besoins de sécurité accrus » ou encore le COJOP (Comité d'organisation des JOP) qui a organisé un « international security briefing » les 20 et 21 juillet qui estime lui, la nécessité de recruter entre 20 000 et 25 000 salariés.

Ces femmes et ces hommes seront indispensables pour contrôler les accès, surveiller les installations, assurer les palpations de sécurité, inspecter les bagages et intervenir en cas d'incident. A cela s'ajoutent les renforts nécessaires pour les activités de sûreté aérienne et aéroportuaire.

FORCE OUVRIERE alerte depuis plus d'un an et demi sur le problème de recrutement dans le secteur pour les JOP 2024 en raison de sa faible attractivité.

En effet, les conditions de travail dans le secteur de prévention sécurité sont dissuasives : travail en journée comme de nuit, le samedi ou le dimanche, une grande flexibilité dans les horaires de travail avec des plannings pouvant être modifiés jusqu'à 7 jours avant ; à cela s'ajoute la dangerosité du métier avec son lot d'agressions et d'incivilités.

Enfin, la profession est cantonnée au SMIC avec 2 niveaux en dessous de ce dernier et des augmentations de minimas de branches qui courent après le salaire minimum.

Plutôt que de revaloriser la profession pour la rendre attractive, le patronat du secteur et les pouvoirs publics essayent de créer des agents de sécurité « low cost » avec une formation allégée à 106 heures, mise en place contre la volonté de Force Ouvrière. Pôle emploi dit multiplier ces formations raccourcies à destination des chômeurs peu qualifiés alors que ce dispositif a déjà fait la preuve de son inefficacité lors de précédents événements tel l'Euro 2016. Face aux difficultés de recrutements, Pôle emploi sollicite à présent des prestataires privés pour faire du « sourcing » avec un coût de 800 euros par candidat sourcé !

Pour la Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE (FEETS-FO), ces mauvaises décisions ne conduisent pas à répondre au défi du recrutement dans le secteur de la prévention sécurité, ni pour les JOP ni de manière pérenne, mais dirigent la profession directement dans une impasse.

Il faudrait au contraire revaloriser la profession en commençant par mettre fin à l'assignation de ces salariés au SMIC.

Paris le 28 août 2023

Contacts :

Zaïnil Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Dominique Deschamps, Secrétaire fédéral en charge de la prévention sécurité, 06 85 12 96 90

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

